



Nombre de congés en CAE dans le secteur hospitalier publique

Par **laeti2007**, le **09/05/2010** à **11:26**

Bonjour,

Je travaille dans un hôpital publique en tant que CAE, je fais 20h par semaine répartis sur 2 jours et demi.

Sur mon contrat de travail, il est écrit que j'ai droit à 2 jours de congés par mois, mais ma responsable de service me dit que c'est 1 journée par mois. J'ai donc demandé confirmation à la secrétaire de direction qui m'a affirmé que c'est bien 1 journée du fait que je viens travailler 2 jours et demi par semaine.

Déjà pour moi le contrat est faux, mais j'ai vraiment un doute sur le nombre de congés !

Si vous pouviez m'éclairer svp, merci !